



Fait venir mon fils de 8ans

Par **karla777**, le **31/08/2010** à **12:03**

Bonjour,rrnrnJe voudrais savoir si je peux faire venir mon fils de 8ans, je suis ceparé, j ai un travail en CDI de 1400e net. rnrnJ' ai ma deucieme carte de sejour, mon petit fils est français il habite avec moi; il est à l' ecole mais mon premier fils il n est pas français.rnrnJe habite en colocation et ma locatere elle est d' accord. L' appartement ce un trois piece de 55m2.rnrnMerci de me repondre SVP.rnrnCette un abandonne pour mon fils de le laisse longtemp loin de moi, sa me fait beaucoup mal ou coeur.rnrnJe demande excuse pour les faute ortographique, je fait comme je peux.

Par **mimi493**, le **31/08/2010** à **12:46**

Il est majeur ?rnUn 3 pièces donc deux chambres, c'est insuffisant si vous avez un colocataire et en plus déjà un autre enfant avec vous.

Par **karla777**, le **08/09/2010** à **18:30**

Merci beaucoup pour votre reponse.